



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 2 novembre 2017

OPERATION « BIEN VU Ensemble » à l'occasion du passage à l'heure d'hiver pour prévenir des risques dus à la baisse de la luminosité

Chaque année, le passage à l'heure d'hiver provoque un pic d'accidentalité routière de +47% pour les piétons en fin de journée. Nelson Monfort, la Sécurité routière, la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance (Agéa) et France Bleu s'allient pour rappeler les bons comportements à adopter pour éviter les accidents.

Piétons, un seul mot d'ordre : être visible

Entre 2012 et 2016, le nombre d'accidents corporels des piétons aux mois de novembre est supérieur de +5,9% par rapport aux mois d'octobre précédents. Pour la seule tranche horaire 17h-19h, cette augmentation des accidents corporels est de 47%. En effet, le recul d'une heure a une conséquence importante sur la période de luminosité : la nuit tombe alors plus tôt dans la journée, au moment de la sortie des classes ou des trajets professionnels de fin de journée. **La mortalité routière des piétons atteint son maximum en automne / hiver avec 43% du total annuel sur les quatre mois d'octobre à janvier.**

Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, ce surplus d'accidents serait « *une conséquence du temps d'éclairage réduit, les piétons étant difficilement perçus par les autres usagers, alors qu'ils ont l'impression d'être vus.* ».

Pour ces usagers déjà vulnérables, il est essentiel d'être visible. Il leur est donc recommandé de privilégier des vêtements clairs ou assortis de bandes réfléchissantes.

L'opération « BIEN VU ensemble »

Pour la deuxième édition de « BIEN VU ensemble », la Sécurité routière et la Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurance ont noué un partenariat destiné notamment à renforcer les actions locales de cette opération de prévention destinée aux usagers vulnérables.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime - Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

- Yann TOUVERON - 05.46.27.43.05 - **06 87 70 52 35**
- Nathalie DORNAT - 05.46.27.43.25
- Standard - 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr



<https://twitter.com/prefet17>

Nelson Monfort, renouvelle également son engagement au profit de cette opération, séduit par son caractère à la fois citoyen et préventif.

De mi-octobre à mi-novembre 2017, plus d'une trentaine de préfectures et de représentants Agéa iront à la rencontre des usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, deux-roues motorisés). Ces actions prendront diverses formes : stand, animation et rencontre, atelier mécanique vélo, contrôle du bon éclairage des véhicules... Les agents généraux d'assurance offriront gracieusement 60 000 kits de visibilité sur une large partie du territoire. Ces kits de visibilité comprendront un gilet jaune à bande réfléchissantes, un sac à dos jaune à bandes réfléchissantes et un bracelet réfléchissant.

En Charente-Maritime

Les services de l'Etat en Charente-Maritime participent à l'opération nationale de sécurité routière « BIEN VU ensemble », en organisant plusieurs opérations de sensibilisation des piétons et des utilisateurs de 2 roues, particulièrement vulnérables en cette période de changement d'heure.

Ainsi, pendant la semaine du 6 au 10 novembre 2017, les agents de la coordination Sécurité Routière du département, **en partenariat** avec les représentants de compagnies d'assurance (GENERALI, ALLIANZ), des polices municipales et en présence des sous-préfets concernés, proposeront des actions de sensibilisation :

- le mardi 7/11 de 15h à 16h30 au Lycée Dautet de La Rochelle
- le mercredi 8/11 de 11h à 12h30 au Collège André Albert de Saujon
- le jeudi 9/11 de 15h45 à 17 h30 au Lycée Bellevue de Saintes
- le vendredi 10/11 de 15h45 à 17 h30 au Collège Léopold Dussaigne de Jonzac

Par ailleurs, les fonctionnaires vététistes de la Police Nationale, en partenariat avec l'association Vive le Vélo, proposeront des actions de prévention à La Rochelle :

- le mardi 7/11 de 07h30 à 09h00, action de contrôle de l'éclairage des vélos sur trois points sur la Rochelle (Place verdun /Albert 1er - Quai Simenon/Avenue Michel Crépeau - Quai Maubec)
- le mardi 14/11 de 16h30 à 17h30, action de contrôle et de communication à l'intersection Rue St Louis/ Cordeliers/Villeneuve sur les thèmes des « sas vélos », du respect du « cédez le passage »,...
- le vendredi 17/11 de 17h00 à 18h00, action de contrôle et d'informations sur les incivilités commises par les vélos Quai Maubec.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES